

# NICE

Nice est une ville du sud-est de la France, proche de la frontière italienne, préfecture du département des Alpes-Maritimes et deuxième ville de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Située à l'extrémité sud-est de la France, à une trentaine de kilomètres de la frontière italienne, elle est établie sur les bords de la mer Méditerranée, le long de la baie des Anges et à l'embouchure du Paillon.

Avec près de 400 000 habitants, elle est la cinquième commune de France en terme de population (après Paris, Marseille, Lyon et Toulouse). Son agglomération est également la cinquième de France, elle est située au cœur d'une aire urbaine d'UN Million d'habitants et constitue le centre de l'espace urbain Nice Côte d'Azur.

La ville est le centre d'une communauté d'agglomération, la CANCA (communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur), créée en 2002 et qui rassemble 24 communes. Le Scot de Nice (Schéma de cohérence territoriale), créé en 2003, regroupe 29 communes. Sa population est estimée à 600 000 habitants.

Située entre mer et montagnes, capitale économique de la Côte d'Azur, Nice, bénéficie d'importants atouts naturels. Le tourisme et le commerce occupent ainsi une place importante dans l'activité économique de la ville. Elle possède la deuxième capacité hôtelière du pays et accueille chaque année 4 millions de touristes. Elle dispose également du troisième aéroport de France (après ceux de Paris) et de deux palais des congrès dédiés au tourisme d'affaires. La ville possède aussi une université et plusieurs quartiers d'affaires. Nice est enfin dotée de certains équipements culturels importants. Elle possède ainsi plusieurs musées, un théâtre national, un opéra, une bibliothèque à vocation régionale, un conservatoire national de région et des salles de concert.

Près de 10 millions de touristes par an sur la Côte d'Azur dont 4 millions pour Nice seul, font de la ville le 1er pôle touristique de France après Paris avec 51,2 % d'étrangers et 2 milliards d'Euros de retombées économiques, ce qui représente 30 % des richesses de la ville. Un tel succès s'explique en partie par le fait que la ville bénéficie d'un climat idéal (3.000 heures de soleil par an) mais aussi par la qualité de ses infrastructures et de l'accueil réservé à ses visiteurs.

Depuis quelques années le nouveau tramway rencontre un énorme succès et a permis de désengorger le centre-ville et de créer des zones piétonnes au succès grandissant.

La nouvelle municipalité a de nombreux projets. Une deuxième ligne de tramway, orientée est-ouest, doit permettre de diminuer le trafic automobile. Les quartiers d'affaires de L'Arénas et de Nice Méridia, doivent être développés afin de diversifier le tissu économique. Une troisième voie de chemin de fer doit être mise en place entre Cannes et Nice pour améliorer la desserte ferroviaire entre ces deux villes. Un stade de football est prévu à l'ouest de la ville. L'aménagement de la plaine du Var, surtout, a été classé opération d'intérêt national. Il est enfin prévu de construire, en 2020, une ligne de TGV pour relier Nice à Toulon et à Marseille plus rapidement qu'aujourd'hui.

L'Aéroport Nice Côte d'Azur relie Nice et la Côte d'Azur au reste de la France, à l'Europe et au monde entier. C'est le troisième aéroport français après les aéroports de Paris (ADP, aéroports de Paris Roissy-Charles de Gaulle et Paris-Orly). Avec ses 10 millions de passagers en 2006, il devrait encore être agrandi.

La plupart (35,2 %) de ses logements sont des 3 pièces. La ville compte ensuite 26,7 % de deux pièces, 24,3 % de quatre pièces et plus, et 13,8 % de une pièce. Les logements sont donc, en général, plutôt de petites tailles. L'offre locative est insuffisante. 58,9 % des habitants sont propriétaires, tandis que 35,6 % sont locataires. Parmi les locataires, 25,4% sont en logement non HLM, 23,2 % en logement HLM et 44,4 % en meublé ou en chambre d'hôtel. 93,7 % des logements possèdent le chauffage central, et 42 % bénéficient d'un garage, d'un box ou d'un parking. 8,9 % possèdent deux salles d'eau. Les loyers atteignent en moyenne 13,57 euros par m<sup>2</sup>, contre 12,22 euros par m<sup>2</sup> en moyenne nationale.